

Essonne

Le maire de Corbeil consulte les habitants par SMS

Sébastien Ramnoux

VOUS NE SUPPORTEZ plus les embouteillages dans votre rue ? Vous trouvez que l'insécurité augmente ? Vous demandez plus de services ? A Corbeil-Essonnes, la population peut désormais donner son opinion sur ces sujets par le biais de SMS sur le téléphone portable. La municipalité (UMP) de Serge Dassault a inauguré hier ce service unique en France, en présence d'Eric Woerth, secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, très attaché au développement de « l'administration électronique ».

Une version moderne d'« Allô M. le Maire »

Grâce à ce système élaboré par la société **localeo**, la municipalité va effectuer régulièrement des « mini-consultations » de ses habitants. Il suffit de s'inscrire en donnant son numéro de téléphone portable et vous recevrez régulièrement par SMS une question. Vous pourrez y répondre par oui, non ou sans opinion. « *Cela n'a pas valeur de sondage, mais nous voulons nous en servir pour obtenir une tendance de l'opinion de nos administrés* », explique Patrice Boudersa, qui a supervisé le projet à la mairie. Autre possibilité, les Corbeillois vont pouvoir poser directement une question à Serge Dassault par SMS ou par Internet, et il s'engage à y répondre sous dix jours. Une version moderne d'« Allô M. le Maire ». « Vais-je recevoir moi-même les envois ? » interroge, légèrement inquiet, Serge Dassault, qui a l'habitude de ne jamais quitter son oreillette de portable. « *Non, les questions seront traitées par l'équipe municipale, précise Patrice Boudersa. Mais validées par le maire !* » Commentaire élogieux du secrétaire d'Etat : « *C'est ambitieux et il va falloir suivre derrière ! Vous allez être testés par vos habitants et si les réponses ne viennent pas...* »

Autre service mis en place hier, la possibilité d'effectuer des démarches administratives sur le site Internet de la commune. Toutes ces nouveautés constituent le projet de démocratie et d'administration

électronique mis au point par la mairie. Pour y parvenir, 50 agents répartis dans tous les services municipaux ont reçu une formation. Seul hic, les SMS sont à la charge de ceux qui répondent. Les habitants qui ne veulent pas payer peuvent quand même participer à la consultation en appelant un numéro spécial gratuit où ils auront la question en cours. Un système a été mis en place avec une société qui garantit l'anonymat des messages et surtout veille au contenu, qui ne doit pas être insultant. Reste à évaluer la valeur représentative de ces consultations : « La démocratie par SMS ? Pendant ce temps, le maire continue de me refuser l'accès aux espaces ville pour mes réunions, fustige Bruno Piriou, conseiller municipal PC d'opposition. « *Il ferait mieux d'aller au-devant des habitants plutôt que de se réfugier derrière son téléphone.* »

Un gadget ou une vraie révolution ?

AUTOUR de l'espace multimédia Arobase où a été présenté le projet de consultation par SMS, les avis étaient partagés hier parmi les habitants de Corbeil-Essonnes. « **Le prix peut être un obstacle.** » Etudiante de 20 ans, Amandine semble tentée par l'opération. « C'est toujours bien de pouvoir donner son opinion. Mais le prix des SMS peut être un obstacle à ce système. Quand aux démarches administratives sur Internet, c'est génial... si ça marche. A la fac, les inscriptions ne se font que comme ça et c'est un cauchemar ! » « **Un très bon service.** » Serge, 45 ans, vient d'acheter un appartement à Corbeil. Il se dit un « converti » de l'administration électronique de la première heure. « J'ai essayé tout de suite, même quand ce n'était qu'en test, comme pour les déclarations d'impôt par exemple. C'est une vraie révolution qui simplifie tellement la vie ! Je vis aussi à Ris-Orangis et j'espère que la mairie suivra l'exemple. » « **Ce n'est qu'un gadget.** » Pas convaincue, cette commerçante de la rue Saint-Spire : « *J'y crois pas tellement à ces trucs-là. Je trouve qu'on téléphone trop ! Ce matin, j'en ai vu qui ont passé une heure trente devant ma boutique accrochés à leur portable. Je trouve que les gens feraient mieux de voter pour donner leur avis !* »

© 2005 Le Parisien. Tous droits réservés.

Illustration(s) : LP/S.R. © 2005 Le Parisien. Tous droits réservés.